

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1526

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ARIÈNE Hassan

Date de naissance :

01/01/1949

Adresse :

LOT ATTADAMOUNE RUE 6M=50 OULFA CASA

Tél. :

06760217441 Total des frais engagés : 17401,00 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Mohammed TAHA  
Spécialiste en médecine  
physique et réadaptation  
Rue Ahmed Naciri Casablanca  
Tél. 05.22.98.99.34

Date de consultation :

20/01/2022

Nom et prénom du malade :

H. BOUSSAID Hofida Age : 70

Lien de parenté :

Fille /  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

H. HAKAMI financé Venlafaxine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

lour bolide

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 18/01/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Hofida

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes.
18/07/22	ca		300,- dh	Dr. S. A. M. A. Taha Spécialiste en médecine physique et réadaptation Rue Ahmed Zayani 22 Tunisie
27/07/22	ca de contrôle	Gte		Dr. S. A. M. A. Taha Spécialiste en médecine physique et réadaptation Rue Ahmed Zayani 22 Tunisie

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Gérant	Date	Montant de la Facture
<b>STE PHARMACIE EL OMARIE</b> N°31 Blok 2 Indimai Pote Urbain 1 Industriel Al Omari Sahel Had Soualem Berechid Tél : 06 23 86 23 41	18/07/22	593, 80

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient														
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX													
				MONTANTS DES SOINS													
				DEBUT D'EXECUTION													
				FIN D'EXECUTION													
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	<p><b>DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE</b></p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">G</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
H	25533412	21433552															
D	00000000	00000000															
B	00000000	00000000															
G	35533411	11433553															
				MONTANTS DES SOINS													
				DATE DU DEVIS													
				DATE DE L'EXECUTION													

# عيادة الطب الفيزيائي و التأهيل - الطب الرياضي

Cabinet de médecine physique et de réadaptation - médecine du Sport

Dr. Mohammed TAHA

Spécialiste

Diplômé de la faculté de médecine  
de Lille II (FRANCE)

الدكتور محمد طه

اختصاصي

خريج كلية الطب بليل II (فرنسا)

M<sup>e</sup> 1526

cas le 27/07/2022

Mme BOUSSAID Hafide

Vingt séances de kinésithérapie  
dans le cadre de :

① Lombalgie avec contracture  
musculaire

② Insuffisance veineuse

Physiothérapie  
Massage de contre tension  
Renforcement musculaire  
Proprioception

Prostherapie (Massage de  
drainage)

Dr. Mohammed TAHA  
Spécialiste en médecine  
physique et réadaptation  
6, Rue Ahmed Nasseur  
Tél : 05 22 99 41 43  
Fax : 05 22 99 41 43 - GSM : 06 61 31 81 26 - Patente : 34772113 - E-mail : m.taha@wanadoo.net.ma

Centre de Kinésithérapie et Prostérapie  
Dr. MOHAMMED TAHA  
Kinésithérapie - Prostérapie  
83, Rue 6 Lote Hadi Fassi - 3ème étage - Casablanca - Tél / Fax : 05 22 99 38 20 00 05  
Centre de Kinésithérapie et Prostérapie  
Dr. MOHAMMED TAHA  
Kinésithérapie - Prostérapie  
83, Rue 6 Lote Hadi Fassi - 3ème étage - Casablanca - Tél / Fax : 05 22 99 38 20 00 05



Centre de kinésithérapie  
et d'amincissement

Centre de kinésithérapie  
et d'amincissement  
مركز الترويض الطبيعي  
وتنحيس الوزن

مركز الترويض الطبيعي  
و تنحيس الوزن

Casablanca Le : 5/9/22

MLÉ 1526

Devis N° 57/22

La somme de # 2400,00 Dhs # (deux Mille quatre cent dinars)

Pour : les séances de rééducation pour des bombalgie

Durant la période du : - au : -

Adressé (e) par : -

Pour Mr/Mme : Boussaid Hajida

Centre de Kinésithérapie Arrayane  
~~Rajaa JOUBIJ~~  
Kinésithérapeute - Physiothérapeute  
83, Rue 6 Lot. Hadj Fateh 5 Quartier Oulfa  
CASABLANCA - Tél / Fax : 05 22 90 38 57  
ICE / 001929382000051

ACCORD 12 séances en votre  
possession - Afifay

رقة 6، إقامة الحاج فاتح 5 - حي الألفة - الدار البيضاء

83, Rue 6, Lot. Hadj Fateh 5 - Quartier Oulfa - Casablanca

Tél/Fax : 0522 90 38 57 - Patente N°: 36254128 - I.F. : 14480903



Centre de Kinésithérapie  
et d'amincissement

Centre de Kinésithérapie  
et d'amincissement  
مركز الترويض الطبي  
وتنحيس الوزن

مركز الترويض الطبي  
وتنحيس الوزن

Casablanca Le : 11/10/22

M/F 152/6

Facture N° 56122

La somme de # 1440,00 Dhs # (Mille quatre cent quarante dirhams)

Pour : 12 séances de rééducation pour les lombalgies

Durant la période du : 14/09/22 au : 11/10/22

Adressé (e) par : \_\_\_\_\_

Pour Mr/Mme : Boussaid Hafida

14/09/22	28/09/22
16/09/22	30/09/22
19/09/22	31/10/22
21/09/22	5/10/22
23/09/22	7/10/22
26/09/22	11/10/22

Centre de Kinésithérapie Arrayane  
Rajaa JOUBIJ  
Kinésithérapeute - Physiothérapeute  
83, Rue 6 Lot Hadj Fateh 5 Quartier Oulfa  
CASABLANCA Tel / Fax : 05 22 90 38 57  
ICE / 001929382000051

83، زنقة 6، إقامة الحاج فاخ 5 - حي الألفة - الدار البيضاء

83, Rue 6, Lot. Hadj Fateh 5 - Quartier Oulfa - Casablanca

Tél/Fax : 05 22 90 38 57 - Patente N° : 36254128 - I.F. : 14480903 - ICE : 001929382000051

# عيادة الطب الفيزيائي و التأهيل - الطب الرياضي

Cabinet de médecine physique et de réadaptation - médecine du Sport

**Dr. Mohammed TAHA**

Spécialiste

Diplômé de la faculté de médecine

133,60 (FRANCE)

**الدكتور محمد طه**

اختصاصي

خريج كلية الطب بليل II (فرنسا)

M - Pe 152/6

Cass le 18/07/2022

ame BOUSSAIDA

Hafida

133,60 x 3

Diouenor 600



1 por jour 95 P  
trois Mois

193,00

Circulair

1 -

2 f / j



593,80

STE PHARMACIE EL IMRANE  
N°31 Blok 2 Indimaj Pole Urbain  
41 Omrane Sahel Had  
Soualem Berrechid  
Tél : 06 23 86 23 41

Docteur Mohammed TAHA  
Spécialiste en médecine  
physique et réadaptation  
5, Rue Ahmed Naciri, Casablanca  
Tél : 05 22 98 92 64